

**Procès-Verbal du Conseil Municipal  
du mercredi 25 janvier 2017**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Adoption du compte-rendu de la séance précédente,
  - 2) Délibérations :
    - CRST : priorisation des projets,
    - SDEI : adhésion au marché regroupé
  - 3) Finances communales :
    - Point sur l'investissement
    - Débat d'orientation,
  - 4) Conseil Départemental : désertification médicale
- Informations et questions diverses
    - Logement locatif 4bis allée de l'Abbé Caillaud : équipement
    - Elections,
    - Réunion des associations : 24 février 2017
    - Signaleurs.

<b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> En exercice : 10 Présents : 10            pouvoirs : / Votants : 10	<u>Date de Convocation :</u> 20 janvier 2017 <u>Date d'affichage :</u> 20 janvier 2017
--	---

L'an deux mil dix-sept et le vingt-cinq janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de TRANZAULT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian PAQUIGNON.

Présents : Christian PAQUIGNON, Philippe VIAUD, Philippe AMEYE, Claudine BAYLE, Damien CATHERINEAU, Marc DEHECQ, Chantal HIBERT, Éric DESMET, Damien FRADET, Catherine FLÉCHAIRE.

Absents- excusés : /  
Pouvoir : /

Vote du secrétaire de séance : Claudine BAYLE

**ORDRE DU JOUR**

**a) Compte-rendu de la séance précédente,**

Le compte-rendu de la séance du 6 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

## 2) Délibérations :

- CRST : priorisation des projets

Monsieur le Maire informe l'assemblée que trois projets ont été envoyés au Syndicat Mixte du Pays de La Châtre.

Action 21 : Recréation du dernier commerce de proximité

Action 32 : Gestion administrative des espaces publics

Action 35 : Travaux d'isolation des bâtiments publics

Il faut prioriser ces projets en étant en adéquation avec le Syndicat du Pays de La Châtre et la Communauté de Communes Val de Bouzanne.

Monsieur le Maire appelle au vote afin de mettre en évidence un projet prioritaire

le Conseil Municipal à l'unanimité décide de se concentrer sur le projet 21, recréation du dernier commerce de proximité pour début 2019.

- SDEI : adhésion au marché regroupé

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Commune a reçu un courrier du SDEI afin d'adhérer au groupement d'achat d'électricité et/ou de gaz naturel. Le contrat actuel conclu fin 2015 arrive à échéance au 31 décembre 2017, c'est pourquoi le SDEI prépare cette consultation.

Monsieur le maire fait lecture du projet de délibération.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **décide** d'adhérer au groupement d'achat d'électricité et/ou de gaz naturel tel que proposé par le SDEI.

## 3) Finances communales :

- Point sur l'investissement : Monsieur Philippe Viaud, adjoint au Maire, présente le bilan des dépenses et des recettes d'investissement au cours de l'année 2016.

- Débat d'orientation :

L'ensemble du Conseil Municipal est amené à lister les projets:

a) à court et moyen terme :

- Restauration des bâtiments scolaires,
- Acquisition immobilière,
- Mise hors d'eau des bâtiments communaux,
- Installation du dernier commerce.

b) Cimetière : mise en place d'un columbarium (2 500 €),

c) Eclairage de la place publique,

d) Routes (pas de travaux en 2016. Faire le point des travaux à prévoir en 2017)

#### **4) Conseil Départemental : désertification médicale**

Nous sommes privilégiés avec le cabinet de médecins de Neuvy Saint Sépulchre, mais par solidarité, nous adhérons aux propositions du Conseil Départemental de l'Indre.

- **Informations et questions diverses**

- Logement locatif 4bis allée de l'Abbé Caillaud : équipement

Un logement est vide, le second va sans doute se libérer bientôt. Pour être plus attractif, une réflexion s'installe sur le fait de meubler le logement du 1<sup>er</sup> étage. Il faut estimer le coût et se renseigner sur les obligations d'un logement meublé.

- Elections :  
Présidentielles : 23 avril et 07 mai  
Législatives : 11 et 17 juin

Des personnes seront sollicitées afin d'élargir le panel des membres des bureaux de vote successifs.

- Réunion des associations : elle se tiendra 24 février 2017 à 18heures et sera suivi d'un apéritif dinatoire.

- Signaleurs :

Tour du Val de Bouzanne : Samedi 08 avril 2017 (après-midi), départ et arrivée à Tranzault  
Il faudrait des signaleurs.

- Gazette : les articles arrivent toujours à Catherine FLECHAIRE avec du retard.
- Personnel communal : Monsieur François BERGER a informé la commune qu'il ferait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Prochaine réunion le Mercredi 1<sup>er</sup> Mars 2017 à 20 heures.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22 heures 45 minutes.**